



PROGRAMME DE FORMATION

CONSTAT PAR DRONE COMMISSAIRES DE JUSTICE (Huissiers de justice)

Durée : 116 heures



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce parcours de formation a pour vocation d'acquérir l'ensemble des prérequis nécessaires au télépilotage de drone, s'insérant dans un contexte professionnel, à des fins de constats de Commissaire de Justice.

Le parcours vise aussi l'acquisition des connaissances théoriques et des compétences techniques nécessaires à la réalisation des constats par drone, en toute autonomie, dans le respect de la réglementation en vigueur et des règles de sécurité.

Il va permettre de :

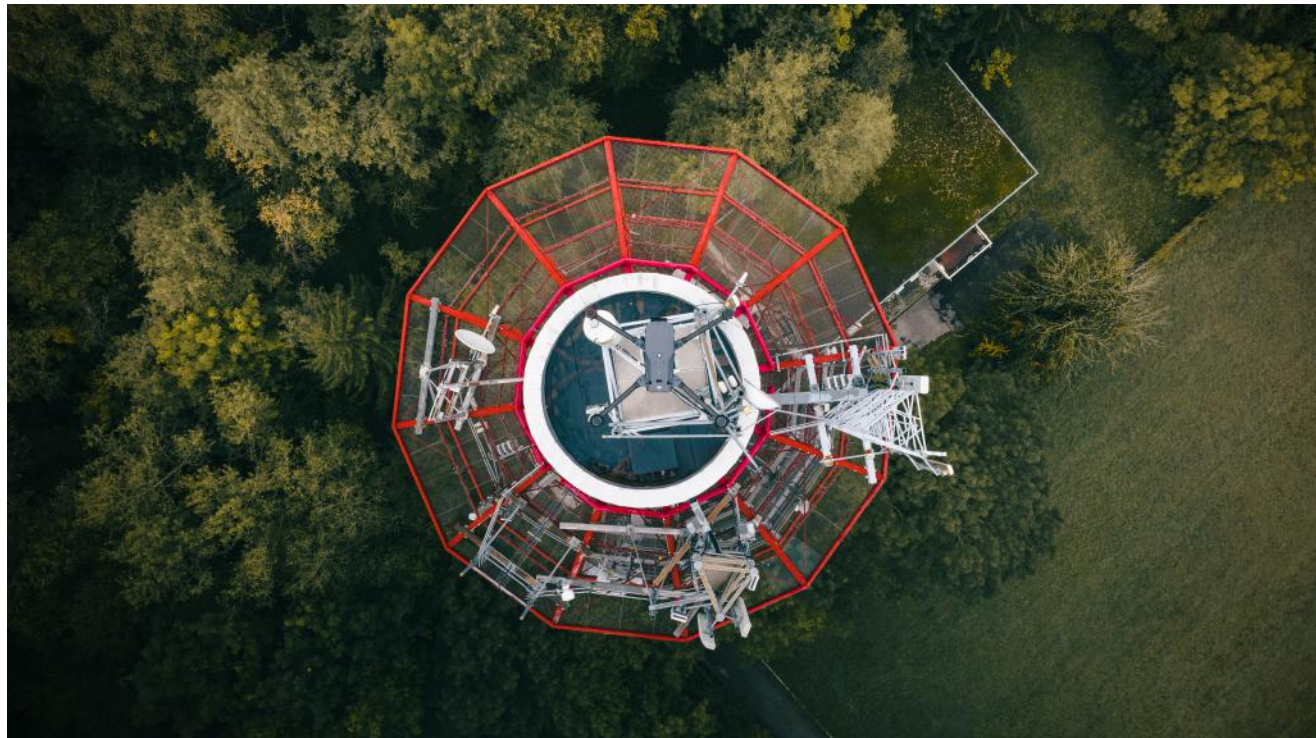
- Connaître les règles en vigueur et préparer le vol et la mission en appliquant les démarches réglementaires nécessaires.
- Acquérir les connaissances générales de la machine permettant son utilisation et son entretien.
- Télépiloter un drone en réalisant les manœuvres nécessaires à la réalisation d'inspections et de constatations avec précision et en toute sécurité.
- Télépiloter un drone en conditions anormales en appliquant les procédures et manœuvres d'urgences adaptées à la situation pour assurer la sécurité des personnes au sol.
- Réaliser le traitement des données et des constatations effectuées en recueillant les informations de la boîte noire du drone pour rédiger le constat.

PUBLIC VISÉ:

- Commissaire de Justice (associé ou salarié) ou Clerc habilité aux constats.

RÉFÉRENCES

- Certification QUALIOPI
- Certification France Compétences RS6736 "Télépilotage de drone dans le cadre d'inspections et de rapports d'expertises" certifiée par THE FRENCH DRONE et enregistrée depuis le 19 juillet 2024
- Reconnu organisme de formation de qualité par France-Travail
- Référencement dans le réseau Carif-Oref
- Financement par le CPF, les organismes d'aide à la formation (FIF-PL, OPCO-EP, AGEFIPH, AFDAS...) et par France-Travail (AIF, ..)





FORMATION THÉORIQUE

OBJECTIFS :

- Acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires.
- Opérer selon l'ensemble des scénarios ouverts et spécifiques de la réglementation européenne.
- Préparer et réussir l'examen théorique via la plateforme e-learning The French Drone. (accessible également sur application mobile, pour que vous puissiez acquérir l'ensemble des connaissances théoriques nécessaires où vous le voulez, quand vous le voulez !)

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES :

- | | |
|--|--|
| • Réglementation européenne | • Connaissance générales en matière d'UAS |
| • Limite des performances humaines | • Météorologie |
| • Procédure opérationnelle | • Performances de vol de l'UAS |
| • Mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques au sol | • Mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques en vol |

MOYENS PÉDAGOGIQUES:

Le parcours E-learning comprend 8 modules abordants l'ensemble des thèmes nécessaires. Ils comprennent chacun une vidéo explicative et un QCM de validation qu'il est nécessaire de réussir pour accéder au module suivant. Les réponses des QCM contiennent des informations complémentaires et vous permettent d'étendre vos connaissances. Une fois le parcours d'apprentissage terminé, les QCM restent accessibles en illimités afin que vous puissiez continuer à vous entraîner à l'examen final.

La fin du parcours est également sanctionnée par un examen blanc qui vous place dans les conditions réelles de l'examen.

Nous sommes présents pour vous accompagner tout au long de votre processus d'apprentissage, vous pourrez ainsi nous contacter directement via le chat online présent sur chaque question de la plateforme e-learning ou par téléphone pour plus de précisions ou si besoin d'explications sur les différents thèmes abordés.

Nous surveillons également votre progression afin de vous apporter tout notre soutien et conseils pour que vous obteniez votre certificat de télépilote européen (BAPD et CATS).

DURÉE:

La formation en distanciel vous permet d'aller à votre rythme. La durée conseillée d'apprentissage que nous estimons nécessaire pour appréhender et maîtriser l'ensemble des connaissances est de **100 heures, mais elle peut-être variable en fonction du rythme et du niveau de chacun.**



PROGRAMME:

MODULES	DURÉE
• Réglementation européenne	13h
• Limite des performances humaines	8h
• Procédure opérationnelle	10h
• Mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques au sol	11h
• Connaissances générales en matière d'UAS	9h
• Météorologie	15h
• Performances de vol de l'UAS	10h
• Mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques en vol	9h
• Examens blancs	15h

EXAMEN FINAL:

L'examen final se déroule en ligne sur notre plateforme dédiée. Une fois la formation théorique complétée, vous devez, pour vous inscrire, nous prévenir afin que l'on puisse fixer une date ensemble de passage.

Le coût de passage est de 50 euros pour le A2 et 150 euros TTC pour le CATS (avec cinq passages compris pour chacun)

L'examen CATS consiste en un QCM de 40 questions sur l'ensemble des thèmes abordés dans l'e-learning, d'une durée de 1 heure. Vous devrez atteindre un de taux de réussite de 75% pour obtenir votre certificat d'aptitude (soit 30 bonnes réponses). Votre résultat sera disponible sous 48 heures et vous recevrez votre certificat sous une semaine environ par mail. Pour l'examen A2 vous serez interrogé sur 30 questions. Il faut également 75% de bonnes réponses pour le valider.



FORMATION PRATIQUE

OBJECTIFS :

- Préparer le vol de la mission en appliquant les démarches et autorisations réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de l'opération et en prenant en compte les données aéronautiques et phénomènes extérieurs pour garantir une opération de vol sécurisée.
- Préparer le vol machine en vérifiant l'état général de l'aéronef télépiloté et en calibrant les différents instruments pour opérer les réglages et les paramétrages en conformité avec l'opération visée.
- Télépiloter un drone en réalisant les manœuvres nécessaires permettant de mener les inspections et constatations avec précision et en toute sécurité.
- Télépiloter un drone en condition anormale en appliquant les procédures et manœuvres d'urgences adaptées à la situation pour assurer la sécurité des personnes au sol.
- Réaliser le traitement des données et des constatations effectuées en recueillant les informations de la boîte noire du drone pour rédiger le constat.
- Apprendre les prérequis nécessaires aux constats par drone, connaître le processus des vérifications techniques préalables, récupérer la boîte noire du drone.
- Maîtriser l'application web Juris Drone® afin de faire ses demandes de vols en ligne, la gestion et l'édition des constats.
- Récupérer, analyser, traiter l'ensemble des données liées à la mission (plans de vol, photos, vidéo...) et rédiger un constat de Commissaire de Justice complet.

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES :

- Préparation du vol
- Briefing pré-vol et analyse de l'environnement
- Pilotage manuel niveau débutant et intermédiaire
- Perfectionnement au pilotage en toutes situations
- Pilotage en mode automatique
- Vols automatiques et manuels pour la prise de données aériennes
- Préparer son constat en amont
- Rédaction d'un PV contenant tout le processus technique et juridique
- Maîtriser l'application Juris Drone et les demandes de vol/constat
- Appréhender les nouveaux marchés pour les Commissaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES:

- Formateur télépilote de drone en activité, spécialiste technique, juridique et pédagogique, anciennement Clerc expert.
- La formation s'articule autour de phases théoriques qui sont ensuite exploitées lors de cas pratiques via les QCM de la plateforme e-learning.
- Salle de réunion avec grand écran.
- Exercices pratiques en extérieur en tout lieux du choix du formateur.
- Plateforme e-learning pour la préparation au diplôme théorique.



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS:

L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par le passage de la certification pratique en fin de formation permettant une reconnaissance de vos connaissances et aptitudes auprès de la DGAC.

1ère évaluation : Pilotage manuel (30 minutes) :

- Un décollage manuel suivi de 10 secondes de stationnaire, à hauteur des yeux des évaluateurs.
- Une montée en lacet régulière en fixant la cible au sol sans dévier jusqu'à une hauteur de 35m.
- Une descente en lacet régulière en fixant la cible au sol sans dévier jusqu'à une hauteur de 10m.
- Un tangage avant en maintenant une vitesse de 15km/h avec plusieurs changements de cap.
- Un tangage avant en maintenant une vitesse de 40km/h avec plusieurs changements de cap.
- Un retour vers le point de décollage avec le drone faisant face aux examinateurs.
- Effectuer en pilotage manuel un cercle parfait autour d'un point fixe en le fixant avec la caméra du drone.
- Un circuit rectangulaire avec le premier virage à l'opposé des évaluateurs.
- Effectuer des cercles et des huit dans les deux sens.
- Un atterrissage de précision dans une zone indiquée par les évaluateurs en pilotage manuel.

2ème évaluation : Mission d'inspection (1 heure) :

- Faire un repérage de la zone à inspecter sur une carte puis effectuer un premier vol sur zone pour confirmer le périmètre et les hauteurs de vol.
- Choisir l'application la plus adaptée à la mission et configurer un vol semi-automatique en fonction du type de constat à rédiger.
- Faire un vol de test et s'assurer que les paramètres entrés sont en corrélation avec la réalité.
- S'assurer en permanence que le vol est effectué en toute sécurité et que les données récoltées sont les bonnes.
- Revenir au point de décollage, analyser ses prises de vues et déterminer si un ou plusieurs autres vols complémentaires sont nécessaires. Répéter les points précédant le cas échéant.
- Le/la candidat(e) devra après le vol réaliser un débriefing de la mission face aux évaluateurs. Il/Elle sera challengé sur les différentes procédures à mettre en place dans le cadre de pilotage en conditions anormales.
- Le /la candidat(e) devra télépiloter un drone simulant une panne (GPS, capteurs, radio, retour vidéo, batterie)
- Enfin, le/la candidat(e) devra réaliser le traitement des données de vol et des constatations effectuées.
- Le/la candidat(e) devra présenter et argumenter à l'oral son constat devant les évaluateurs.

Par ailleurs, le formateur s'assurera de votre compréhension des différents thèmes abordés via la réalisation d'exercices ou cas pratiques en cours de formation (ex: briefing pré-vol, préparation du vol, analyse d'une carte aéronautique, détermination du scénario de vol,...)

EQUIPEMENTS:

- Matériels utilisés : DJI Matrice 30T / DJI Mavic 3 / DJI Mavic 3E et 3T / DJI Mini 4 Pro
- Logiciels : DJI Pilot 2, application Juris Drone®

DURÉE:

Notre formation pratique se déroule généralement sur 2 jours consécutifs soit 16 heures (nous pouvons cependant adapter la durée en fonction de votre niveau, vos besoins ou vos impératifs).

PROGRAMME DÉTAILLÉ:

	MATIN : 09H00 À 13H00	APRÈS-MIDI : 14H00 À 18H00
JOUR 1	- Législation des aéronefs télépilotés en Europe et explication sur les autorisations à obtenir pour chaque constat. - Présentation des drones adaptés à la matière, des technologies embarquées et de l'application de vol. - Présentation des différents types de constat et de l'apport de l'utilisation du drone.	- Préparation avec briefing pré-vol et analyse de l'environnement. - Préparation de la machine. - Détermination de l'environnement et des contraintes. - Sécurisation de la zone de vol. - Pilotage en mode manuel. - Utilisation des fonctions assistées pour automatiser certains constats. - Photos 360° - Grille haute résolution.
JOUR 2	- Debriefing de la veille. - Analyse des données pour optimiser les prochains vols. - Formation à l'utilisation de l'application Web Juris Drone®. - Pilotage en mode dégradé.	- Pilotage en mode automatique. - Processus du constat par drone - Essais de constats de voiries, de toiture, de façades, thermique. - Création d'un constat complètement automatisé et renouvelable dans le temps. - rédaction d'un constat avec l'application Juris Drone® - Examen pratique.



TARIF

- Formation Constat par drone Commissaires de Justice.....6 000 €

** Vous avez également la possibilité de faire financer vos formations jusqu'à **1 600,00€ (via le FIFPL pour les associés) et parfois jusqu'à 100% pour les Commissaires salariés et les Clercs habilités (via l'OPCO-EP)***

** Vous pouvez également compléter le financement avec un crédit d'impôt allant jusqu'à 1 000€ et par le biais du **Compte Personnel de Formation (CPF)**. Pour connaître le montant de vos droits, rendez-vous sur www.moncompteformation.gouv.fr*

PRÉREQUIS - MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Être Commissaire de Justice (associé ou salarié) ou Clerc habilité aux constats.
- Être amené à réaliser des inspections et des constats dans son activité professionnelle.
- Avoir un projet professionnel avec la certification visée.
- Être majeur, savoir lire, écrire et parler français.

Pour la formation théorique en e-learning il est nécessaire de disposer d'une connexion internet ainsi que d'un ordinateur. La plateforme est également disponible sur tablette et smartphone via l'application dédiée. Vos accès seront ouverts après règlement complet de la formation ou après réception de l'accord de l'organisme de financement.

Nous organisons des sessions de formation pratique tous les 15 jours. Cependant le délai d'accès à la formation peut varier en fonction de vos disponibilités et du mode de financement. En effet si vous faites appel à un organisme de financement nous devons attendre la validation de l'organisme avant de vous inscrire à une session.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

La partie pratique de cette formation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite du fait de nombreux déplacements. Néanmoins une adaptation du parcours est possible au cas par cas. Le centre de formation doit être informé de toute difficulté personnelle dès l'entretien téléphonique afin que nous puissions étudier la possibilité ou non d'adaptions spécifiques de l'action de formation.

The French Drone - SAS au capital de 1000 EUR immatriculée au RCS d'Annecy - Siret: 85048390000021 - TVA intracommunautaire: FR87850483900

Siège social : 14 rue Royale - 74000 ANNECY

Numéro de déclaration d'activité: 84740365774 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

www.thefrenchdrone.com - contact@thefrenchdrone.com - Tel: 09 50 51 34 08 - 06 52 16 66 22

CONTACT



Personne à contacter :

Pierre-Nicolas MAZENOT – SAS The French Drone
Formateur et télépilote agréé
14 rue Royale
74000 Annecy

contact@thefrenchdrone.com

www.thefrenchdrone.com

06 52 16 66 22

09 50 51 34 08

Lieu de formation:

The French Drone
14 rue Royale
74000 Annecy